COMPTE-RENDU DETAILLE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 SEPTEMBRE 2016

Membres du bureau présents :

Adeline LEJAL, Présidente,
Gaëlle HERPIN, Vice-Présidente,
Sandra CLOIX, Trésorière,
Aurore DURIS, Secrétaire adjointe.

Membre du bureau non présent :

Rachel LEJEUNE, secrétaire. Non excusée.

Membres présents (année scolaire 2015 / 2016) : Caroline PROGNON, Pauline DUFOUR, Jessica BEAUJOUAN, Fanny DUCHET, Anne ROULIN.

Membres absents : Florence BRETON (excusée), Julie AUGEREAU (excusée), Nadège BOUCHAND (excusée), Emmanuelle FOSSIER (excusée), Sébastien MATHIEU-LEROY (excusé), Caroline PIERRON (excusée), Elisabeth DA COSTA, Paméla MORIN, Hélène BLANCHARD-PAYET, Sarah ETCHART-COUVREUR, Marianne MOREAU, Valérie LELAIDIER, Stéphane LEJEUNE.

Mesdames DA COSTA, MORIN, BLANCHARD-PAYET, ETCHART-COUVREUR, MOREAU ont fait part, avant l'assemblée générale, de leur volonté de ne plus adhérer à l'association.

Présence de l'adjointe aux affaires scolaires : Mme Marie-Jeanne COUDERC

1) PRESENTATION DE L'APE

C'est une association loi 1901, à but non lucratif, créée en 1995. Elle est indépendante et n'adhère à aucune fédération.
Elle est composée uniquement de bénévoles. Les membres peuvent être les parents, grands-parents, tuteurs ou autres ayant la charge légale d'un enfant scolarisé dans l'une des deux écoles de Lailly-en-Val.
C'est l'occasion pour les nouveaux parents de faire des nouvelles connaissances et de s'intégrer dans la vie de l'école.

L'APE est composée d'un bureau comprenant pour l'année écoulée :

Une présidente : Adeline LEJAL
Une vice-présidente : Gaëlle HERPIN
Une trésorière : Sandra CLOIX
Une secrétaire : Rachel LEJEUNE
Une secrétaire adjointe : Aurore DURIS

Pour l'année 2015/2016, l'APE comptait en tout 23 membres dont :

5 membres titulaires et 4 membres suppléants sur la liste des représentants des parents d'élèves de l'école maternelle,
9 membres titulaires et 5 membres suppléants sur la liste des représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire.

Remerciements de tous les membres qui sont investis tout au long de l'année scolaire.

Rappel des effectifs sur l'année écoulée :

134 élèves en maternelle
224 élèves en élémentaire

Effectifs de la rentrée 2016/2017 :

126 élèves en maternelle
229 élèves en élémentaire

L'APE a pour rôle :

- de défendre les intérêts matériels et moraux des écoles et de l'ensemble des élèves,
- représenter les parents d'élèves auprès des pouvoirs publics et agir légalement en leur nom sur le plan local,
- soutenir les parents dans leur tâche éducative.

Elle organise également des manifestations autour de l'école et des enfants.

Elle est également un soutien financier aux activités pédagogiques.

2) BILAN MORAL

Les représentants des parents d'élèves élus ont siégé aux 3 conseils d'école de la maternelle Les Sitelles et aux 3 conseils d'école de l'élémentaire Les Ravouillères.
C'est l'occasion pour les parents d'élèves de prendre la parole par l'intermédiaire de leurs délégués.

Un nouveau site internet ainsi qu'une page facebook ont été mis en place et sont gérés par Caroline PROGNON qui est remerciée pour son investissement et son dynamisme.

L'APE a eu également pour projet la mise en place d'une conférence sur le thème de la violence à l'école, mais celui-ci n'a malheureusement pas vu le jour.

Mise en place d' un bulletin d'information destiné aux parents le petit Mag'.

Certains membres de l'APE ont assisté à plusieurs réunions à la mairie au sujet de l'organisation des activités périscolaires et de la tarification.

Nous avons essayé de trouver des solutions pour que les repas de cantine soient moins bruyants.

Enfin, 2 parents de l'APE ainsi que 4 enfants ont participé à une dégustation à l'aveugle de plusieurs prestataires de restauration collective pour effectuer le renouvellement du contrat API qui arrivait à échéance.

L'APE a également organisé et participé à diverses actions afin de récolter des fonds :

- vente de chocolats de Noël,
- présence au marché de Noël organisé par la municipalité,
- vente de sapins de Noël,
- loto,
- vente de chocolats de Pâques,
- vente de mugs avec dessins d'enfants au sein de l'école maternelle,
- chasse aux œufs au fond humanitaire polonais (maison de retraite de Lailly-en-Val)
- après-midi jeux de société en partenariat avec le magasin de jouets « Petit Monde » à Beaugency.

Ces activités nous ont permis de reverser des fonds aux écoles pour soutenir les projets (financement d'équipements, sorties de classes,…) (Dons aux écoles /Elémentaire : 750 € (benef du loto 2015) + 480 € (vte de chocolats Noel) Maternelle : 450 € (benef loto 2015) + 280 € (vte de chocolats Noel) + 556.40 (vte de mugs)

Nous avons également offert à tous les élèves de CM2 une clef USB pour leur rentrée en 6ème.

Participation au Téléthon – Petit Déjeuner Géant – décembre 2015

Présence sur le forum des associations le samedi 3 septembre 2016.

La poursuite des activités de l'APE pour la nouvelle année passe par l'accueil de nouveaux parents qui apporteront leur dynamisme et leurs initiatives à de nouvelles actions ainsi qu'à la poursuite de celles déjà engagées.

Les enseignants de l'école élémentaire nous ont demandé lors du dernier conseil d'école si l'APE pouvait prendre à sa charge l'organisation de la kermesse.
C'est une manifestation qui demande beaucoup d'investissement et un nombre de personnes suffisant pour qu'elle soit une réussite.

Sans l'aide d'un nombre suffisant de parents, nous serons contraints de décliner cette offre.

3) BILAN FINANCIER

Les comptes de l'APE présentent au total un solde positif de 7629.20 €.
La cotisation annuelle passe à 5 €.
Il est décidé que la somme de 2000 € sera reversée à l'école des Ravouillères et la somme de 1100 € à l'école maternelle.

4) PROJETS 2016 / 2017 – DATES A RETENIR

Dimanche 30 octobre 2016 : après-midi jeux de société en partenariat avec le magasin « Petit Monde » - Beaugency – Salle de la Lisotte

Samedi 26 et dimanche 27 novembre 2016 : Marché de Noël de Lailly en Val

Samedi 3 décembre 2016 : Téléthon – Petit Déjeuner Géant

Dimanche 29 janvier 2017 : Loto - Salle de la Lisotte

Vente de chocolats de Noël et de Pâques via initiatives saveurs
Vente de sapins de Noël

PROJETS TRAVAUX :

Où en sont-ils ?

- parking du gymnase et éclairage derrière le gymnase,
- tableaux blancs dans les classes,
- création d'un nouveau préau en élémentaire pour abriter les enfants par temps de pluie notamment sur la pause méridienne,
  nouvelle demande auprès de Mme COUDERC d'un panneau d'affichage pour l'APE accessible depuis la rue

5) ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Etant sans nouvelle de Mme Rachel LEJEUNE, secrétaire et conformément au règlement intérieur, il est procédé au renouvellement des membres du bureau.

Une nouvelle secrétaire est élue à l'unanimité. Il s'agit de Caroline PROGNON.

Les autres membres du bureau sont réélus à l'unanimité, à savoir :

Adeline LEJAL, Présidente
Gaëlle HERPIN, Vice-présidente,

Sandra CLOIX, Trésorière,
Aurore DURIS, secrétaire adjointe.

6) CONSTITUTION DES LISTES DES REPRESENTANTS AUX CONSEILS D'ECOLES

- rappel sur le rôle des parents délégués élus,
- rappel sur la composition et le rôle du bureau des élections,
- nombre de sièges à pourvoir,
- composition des listes,
- mise sous pli au minimum une semaine avant les élections.

Date des élections : vendredi 7 octobre 2016

Liste des représentants d'élèves au conseil d'école élémentaire :

Nom	Prénom	Classe
LEJAL	Adeline	CM1
HERPIN	Gaëlle	CE2
DURIS	Aurore	CE2
CLOIX	Sandra	CE1
PROGNON	Caroline	CM1
BEAUJOUAN	Jessica	CE2
LONJARET	Jessica	CP
DUCHET	Fanny	CM1
FOSSIER	Emmanuelle	CM1
LACOUA	Aurore	CE1
BRETON	Florence	CM2
AUGEREAU	Julie	CP
COZETTE	Lydie	CE1
AUCHART	Emmanuel	CE2

Liste des représentants d'élèves au conseil d'école maternelle :

Nom	Prénom	Classe
BEAUJOUAN	Jessica	GS
VASSET	Elsa	PS
AUCHART	Emmanuel	PS
ROULIN	Anne	MS
COZETTE	Lydie	MS
DUFOUR	Pauline	GS
DUCHET	Fanny	MS
FOSSIER	Emmanuelle	MS
GARCIA	Laëtitia	GS

Prochaine réunion le 14 octobre à confirmer : Préparation des conseils des 2 écoles : à ce sujet il faudrait préparer un petit mot à distribuer dans les cahiers de liaison après les élections pour demander aux parents s'ils ont des questions à poser